

Règlement du concours – Consultations jeunesse 2025

1. Organisateur

Le concours est organisé par le Sommet Jeunes Afro, dans le cadre des Consultations jeunesse 2025.

2. Objectif

Ce concours vise à encourager la participation aux sondages réalisés pendant l'événement. Les réponses seront utilisées à des fins d'évaluation et demeurent confidentielles.

3. Période du concours

Deux sondages auront lieu à des moments précis de la programmation :

- **Sondage 1**, portant sur les activités du vendredi 17 octobre 2025 ;
- **Sondage 2**, portant sur les activités du samedi 18 octobre 2025.

Les deux sondages seront **ouverts et complétés le samedi 18 octobre 2025**, avant le bilan collectif.

Le tirage aura lieu à la fin de l'événement, lors de la clôture du samedi 18 octobre 2025.

4. Admissibilité

- Le concours est ouvert exclusivement aux participant·e·s inscrit·e·s et présent·e·s aux Consultations jeunesse au moment du tirage.
- Un seul prix peut être attribué par participant·e.
- La présence au tirage est obligatoire pour toute personne désirant réclamer un prix.

5. Modalités de participation

- Chaque sondage doit être complété pendant la période indiquée; aucune réponse reçue après la fermeture du sondage ne sera acceptée. Les deux sondages doivent être remplis **pendant la deuxième journée (samedi 18 octobre 2025)**, selon les périodes prévues à la programmation.

Le Sondage 1 (vendredi 17 octobre 2025) donne droit à **une participation supplémentaire** au tirage du samedi pour toute personne également présente cette journée-là.

- Chaque participant·e ne peut soumettre qu'une seule réponse par sondage.
- Une fois le sondage complété, un numéro de participation sera généré; il appartient à la personne participante de conserver une capture d'écran de ce numéro comme preuve de participation.

- Pour que le tirage puisse avoir lieu, au moins la moitié plus une (50 % + 1) des personnes présentes et confirmées au moment de l'ouverture du sondage doivent y répondre le sondage.

Exemple : si 20 participant·e·s sont présent·e·s et confirmé·e·s au moment où le sondage débute, le nombre minimal de réponses exigé est calculé sur la base de ces 20 personnes, peu importe les départs éventuels pendant l'activité.

- Si ce critère n'est pas atteint pour l'un ou l'autre des sondages, le tirage est annulé pour l'ensemble de l'activité.

6. Tirage et sélection des gagnant·e·s

- Le tirage sera effectué en public, à la fin de l'événement, parmi toutes les participations valides reçues.
- La sélection des gagnant·e·s se fera de façon aléatoire à partir des numéros de participation.
- La présence est obligatoire au moment de l'annonce; si la personne tirée au sort est absente, un nouveau tirage aura lieu immédiatement.
- Les participations issues du Sondage 1 et du Sondage 2 seront compilées avant le tirage.
Les personnes ayant complété les deux sondages verront leur **chance de gagner doublée**.

7. Prix

Trois prix seront remis, dans l'ordre suivant :

1. Carte cadeau de 25 CAD \$
2. Carte cadeau de 35 CAD \$
3. Chromebook remis à neuf

- Les prix ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni transférables. Un seul prix par personne.

8. Annonce et remise des prix

- Les gagnant·e·s seront proclamé·e·s en direct, et la remise des prix se fera immédiatement après le tirage.
- Les gagnant·e·s devront confirmer la réception de leur prix sur place.

9. Protection des données

- Les réponses aux sondages seront utilisées uniquement à des fins d'évaluation globale et resteront confidentielles et anonymes.
- Les informations liées au concours (nom, coordonnées, numéro de participation) seront utilisées uniquement pour communiquer avec les gagnant·e·s et ne seront pas partagées avec des tiers.

10. Responsabilité et modification

- L'organisateur se réserve le droit de modifier, de suspendre ou d'annuler le concours en tout temps, en cas de circonstances indépendantes de sa volonté (problème technique, fraude, incident majeur, etc.).
- Toute décision de l'organisateur est finale et sans appel.

11. Dispositions générales

- Ce concours est organisé à des fins de mobilisation et de valorisation de la participation des jeunes.
- La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.